

DE QUEILES PRODUCTIONS AVONS-NOUS RÉELLEMENT BESOIN ?

Face à l'afflux des patients atteints par les formes les plus graves de coronavirus, les services hospitaliers sont débordés.

Au 31 mars, ce sont plus de 3500 décès, en France, qui sont à déplorer.

Sur nos départements, il y avait, à cette date, 60 personnes hospitalisées, 21 en réanimation et 6 décès en Vaucluse et 10 personnes hospitalisées, 3 en réanimation et le premier décès en Dordogne.

A la Poudrerie de Sorgues, les cas de suspicions se multiplient

Ce constat de la situation ne dissuade pas le gouvernement et nos dirigeants dans leurs choix irresponsables de maintenir des activités de productions non essentielles.

Au nom de la sacro-sainte finance, ils continuent à envoyer au boulot bon nombre de travailleurs pour réaliser des productions inutiles dans la période tragique que nous vivons.

Pourquoi la Direction d'Eurenco continue de vouloir redémarrer nos installations de fabrication d'explosifs militaire ?

Avant cette crise sanitaire, le site de Bergerac apprenait la mise en chômage partiel de ses salariés et maintenant, ils devraient retourner au travail ?

Dans nos départements de Vaucluse et de Dordogne, est-ce utile d'exposer les travailleurs pour produire de la peinture, des implants mammaires, des fours à verre, de la laine de verre, du placoplâtre, des huiles essentielles, du papier d'emballage, des équipements automobiles, des plans de travail ou des explosifs militaires ???

Pourquoi nos usines non essentielles continuent de produire et imposent ce risque de contamination et de mort aux salariés alors que les hôpitaux sont saturés et que le pire reste à venir ?

Ce ne sont pas des besoins vitaux dans la période mais ils font partie du business plan autorisé par Macron, Philippe, son gouvernement et voulu par le MEDEF.

ÇA SUFFIT !!!

Ne risquons plus nos vies et celles de nos proches inutilement!

Entrons en résistance !!!

Le syndicat CGT Eurenco vous appelle à :

- Exiger l'arrêt de notre site de production
- Vous préserver de trop de souffrance mentale au travail en consultant votre médecin
- Vous mettre en grève contre ces conditions de travail inacceptables
- Signaler à vos élus et mandatés CGT toute exposition ou situation de travail que vous considérez à risques afin que nous les enregistrions pour d'éventuelles démarches pour mise en danger de la vie ou la santé d'autrui de la part de l'employeur
- Signaler à vos élus toutes situations de danger grave ou imminent.

Aucun travail n'est plus important que votre santé !!!

Vous êtes remplaçable pour votre employeur mais pas pour votre famille et vos amis !!!